



Centrale de Zaporijia: l'AIEA accorde à Kiev le droit de chantage nucléaire

Par [Alexandre Lemoine](#)

Mondialisation.ca, 23 novembre 2022

[Observateur continental](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#), [Militarisation](#)

Analyses: [Crise en Ukraine](#), [Crise en Ukraine](#), [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

L'armée ukrainienne a repris des bombardements massifs de la centrale nucléaire de Zaporijia en profitant de la protection de l'Occident.

Comme l'a rapporté auparavant le ministère russe de la Défense, les forces armées ukrainiennes ont repris leurs frappes sur la centrale nucléaire de Zaporijia après une pause de deux mois. Au total, du 19 au 21 novembre, les forces ukrainiennes ont lancé sur la centrale de Zaporijia près de 30 projectiles, qui ont touché le bassin de la fontaine de refroidissement des réacteurs, le dépôt sec de déchets nucléaires, ainsi que le toit d'un bâtiment spécial où est stocké le combustible nucléaire frais.

Un groupe d'experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui se trouve à la centrale, a déclaré qu'il n'y avait pas de menace directe à la sécurité nucléaire à la centrale. Des réservoirs de stockage de condensat ont été endommagés, ce qui a conduit à une fuite non radioactive. Le combustible usé et les déchets radioactifs de la centrale de Zaporijia n'ont pas été touchés lors des tirs, rapporte l'AIEA.

Le directeur général de l'agence, Rafael Grossi, a insisté une nouvelle fois sur la nécessité de créer une zone de sécurité autour de la centrale. « Je ne baisserai pas les bras tant que cela ne deviendra pas réalité », a-t-il déclaré.

Le directeur général de l'AIEA a rencontré mercredi à Istanbul la délégation de l'entreprise publique russe Rosatom conduite par le directeur général de cette dernière, Alexeï Likhatchov, pour discuter de la mise en place d'une zone de sécurité autour de la centrale nucléaire de Zaporijia. C'est ce qu'on lit dans un communiqué [publié](#) mercredi par l'AIEA sur Twitter.

Rosatom a pris le contrôle de la centrale et a placé tout le personnel de la centrale sous la juridiction russe. La centrale est arrêtée, on y maintient le refroidissement des réacteurs en procédant à d'autres travaux de maintenance. Le patron de Rosatom a annoncé que la centrale présentait un risque d'accident nucléaire, et il est évident que Kiev juge acceptable un incident nucléaire de faible ampleur.

« Faible ou non, la radioactivité ne demandera pas l'avis de Kiev », a martelé M. Likhatchov.

D'après ce dernier, les bombardements qui ont repris sont le résultat de la connivence de l'AIEA qui refuse de déterminer l'origine des tirs sur les réacteurs. Il a mentionné une

résolution de l'agence stipulant que la Russie doit « retirer son personnel militaire et autre » de la centrale de Zaporijia.

« Kiev a visiblement considéré cette résolution comme une sorte de feu vert pour tirer sur la centrale », a poursuivi le responsable de Rosatom.

La direction de l'ONU ne parvient pas non plus à déterminer l'origine des tirs. Des pourparlers sur la création d'une zone de sécurité ou le retrait du contingent russe de la centrale sont menés, mais rien n'a été convenu à l'exception de la présence d'inspecteurs de l'AIEA. L'armée ukrainienne concentre un grand groupe de forces et d'équipements sur l'axe Pokrov-Nikopol en se préparant à prendre la centrale par la force.

Ce serait une grande victoire militaire et morale pour l'Ukraine, un supplément de ressources énergétiques pour leur livraison en Occident, car auparavant la centrale de Zaporijia assurait jusqu'à 30% de l'électricité produite dans le pays. La centrale sera certainement au final une sorte de site international à gestion mixte assurant les besoins à la fois de la Russie et de l'Ukraine.

Cependant, selon les experts, il faut chercher d'autres possibilités. Car une telle solution serait une concession pour Kiev, qui bombarde la centrale de Zaporijia en faisant ainsi du chantage à la communauté internationale par la provocation d'un nouveau Tchernobyl.

Kiev dit aux Européens et aux Américains qu'ils doivent persuader Moscou de cesser son impact sur le système énergétique de l'Ukraine. Sinon, l'Europe ferait face à un hiver nucléaire qui serait provoqué par une frappe ukrainienne.

La mise en place d'une zone de sécurité qui prémunirait la centrale contre les attaques ukrainiennes dépend de deux conditions, estime M. Likhatchov. Premièrement, l'activité de Rafael Grossi et la réussite de ses négociations avec Kiev. Deuxièmement et surtout, l'approbation de la décision de créer une zone de sécurité par les États-Unis. « Je pense que la grande distance entre Washington et Zaporijia ne doit pas être un argument pour les États-Unis dans le freinage d'une décision sur la zone de sécurité », a noté le patron de Rosatom.

Il ne faut pas non plus compter sur la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et d'autres structures de l'UE pour influencer Kiev.

Alexandre Lemoine

La source originale de cet article est [Observateur continental](#)
Copyright © [Alexandre Lemoine](#), [Observateur continental](#), 2022

Articles Par : [Alexandre Lemoine](#)

recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca